

PROGRAMME DE FORMATION

CHEF D'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

SSIAP2 Agrément Préfectoral n°0026

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Texte de référence : Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes:

- Etre titulaire du SSIAP 1 ou d'une équivalence réglementaire,
- Avoir exercé l'emploi d'agent SSIAP1 pendant au moins 1607 heures dans les 24 derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail,
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.
- être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE 1 en cours de validité,
- Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical, selon modèle déterminé, datant de moins de 3 mois.

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Délivrance d'un livret pédagogique dès le premier jour.
Ordinateur et vidéo projecteur.

Un poste central de sécurité pédagogique équipé.

Visite applicative du lieu d'examen ainsi qu'un exercice feux avec bac écologique (le déplacement est à la charge de l'apprenant).

Moyens techniques pour les mises en situation (SSI de catégorie A, émetteur-récepteur, caméras, extincteurs, machine à fumée, mannequins,...)

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique (chemin de ronde, parking...)

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Examen le dernier jour sous l'autorité du SDIS :

Evaluation composée d'une épreuve écrite (QCM), d'une épreuve orale (session d'une séquence pédagogique) et une épreuve pratique (exercice de gestion du PC en situation de crise). Un diplôme SSIAP 2 est délivré par le Ministère de l'Intérieur aux stagiaires qui réussissent les épreuves d'évaluation avec une note minimale de 12/20.

SARL Cogan Consulting:

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du NORD

Autorisation d'exercice du CNAPS: FOR-059-2022-01-05-20160585031

TVA-FR-11 503 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – FRANCE

Telephone: +33 (0)3 28 61 59 19

Fax: +33 (0)3 28 26 59 89

Email: cogan@coganconsulting.com

Site Web: www.coganconsulting.com

PROGRAMME

ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE

- Gestion de l'équipe de sécurité,
- Management de l'équipe de sécurité,
- Organiser une séance de formation,
- Gestion des conflits,
- Evaluation de l'équipe,
- Information de la hiérarchie,
- Application des consignes de sécurité,
- Gérer les incidents techniques,
- Délivrance du permis de feu.

MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

- Système de détection incendie,
- Le système de mise en sécurité incendie,
- Installations fixes d'extinction automatique.

HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE

- Réglementation Code du Travail,
- Commissions de sécurité accessibilité.

CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE

- Gestion du poste central de sécurité,
- Conseils techniques aux services de secours.

EXERCICES DE MISE EN SITUATION

DUREE – 77 heures dont 7 heures d'examen

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE – Milène BRUNET

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 8 à 12 personnes

DELAI D'ACCES / DATE DE SESSIONS – Calendrier sur le site

www.coganconsulting.com